

Trompette jazz 601

Fiche de cours



Nombre de crédits : **20**
Prérequis : -
Corequis : -

Activité(s) d'apprentissage :

Type	Description	Quadri.	Pond.
Pratiques dirigées	Trompette jazz	Q2	1
Pratiques dirigées	Trompette jazz	Q1	1
Prestation artistique certificative	Trompette jazz	Q1Q2	3

Description :

Acquis d'apprentissage et objectifs

La formation vise à donner à l'étudiant les outils techniques, stylistiques et musicaux qui lui permettront d'élaborer un langage musical personnel et réfléchi dans les différents styles du répertoire du jazz de ses origines à nos jours. Dans le cadre du projet pédagogique et artistique du Conservatoire royal de Bruxelles, le cours s'alimente des cours parallèles pour trouver son prolongement dans les ensembles. Cette formation permet entre autres à mettre en œuvre tous les outils permettant une analyse au service de l'interprétation de ses œuvres et de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux.

*1,2,3,4,7

Sources et contenus

Immersion globale dans les différents styles de jazz sans considération chronologique mais en prenant compte :

- les souhaits de l'étudiant ;
- ses aptitudes à surmonter les difficultés de tout ordre (technique instrumentale, maîtrise du son, compréhension harmonique, conception rythmique, justesse, facultés de compréhension auditive, reconnaissance stylistique, ...);
- le programme commun de la section Jazz & Musique légère /instrument mélodique pour la première année du premier cycle.

*5,6

Méthodes

Cours individuels et semi collectifs basés sur :

- l'écoute attentive des maîtres du jazz, la retranscription et l'analyse de leurs œuvres en rapport avec l'évolution de l'élève
- le travail d'exercices systématiques proposés par le professeur pour vaincre les difficultés et permettre le développement de la maîtrise instrumentale et globale afin de s'approcher du modèle et pouvoir « in fine » s'en détacher et affirmer sa propre personnalité.

*2,3,5

Évaluations

-Pratiques dirigées: évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur l'implication de l'étudiant au cours, la qualité de son travail quotidien, la qualité de son travail de recherche, sa participation active aux cours seront évaluées tout au long de l'année académique ;

-Prestation artistique formative (25min): évaluation artistique à la fin du premier quadrimestre comprenant une partie du programme de fin d'année et présenté devant un jury constitué du professeur et dans la mesure du possible d'un collègue.

-Prestation artistique certificative: évaluation artistique à la fin du deuxième quadrimestre portant sur un programme commun à la section Jazz & Musique légère, première année d'étude du premier cycle, dont 25 minutes au moins seront présentées devant un jury interne.

*Références au Cadre de Compétences Musique

